



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Direction des Examens et Concours**

DEC4

Affaire suivie par :

Tél : 05 36 25 76 45

Mél : dec4@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

SESSION 2022

DOSSIERS PROFESSIONNELS

Dans le cadre de certains Brevets Professionnels (BP) ou Mentions Complémentaires (MC), **les candidats devront concevoir un dossier professionnel pour la présentation d'une épreuve orale.**

Sa réalisation doit se conformer aux exigences du référentiel d'examen, en ligne sur le site de l'académie de Toulouse à la rubrique « Scolarité/Etudes/Examens ».

Brevets professionnels

Vous devrez transmettre impérativement un **dossier en deux exemplaires au centre d'examen désigné** pour l'épreuve (cette information figurera sur la convocation) **le Vendredi 20 mai 2022 au plus tard.**

Mentions complémentaires

Vous devrez transmettre **impérativement le jour de l'épreuve** un **dossier en deux exemplaires au centre d'examen désigné** pour l'épreuve (cette information figurera sur la convocation).